

Intitulé de l'UE	Maîtrise de la langue française
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier en enseignement section 3 - Français et ECA BA1

Responsable(s)	Heures	Période
Julie LEGA	50	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Maîtrise de la langue française	50h	Alixé CONSTANT Julie LEGA

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Maîtrise de la langue française : 10h de théorie, 15h d'exercices/laboratoires, 15h de travaux, 10h d'autonomie

Langue d'enseignement
Maîtrise de la langue française : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes

Objectifs de développement durable
Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques
L'étudiant sera capable de :
- faire preuve d'une certaine maîtrise du fonctionnement du code (niveau C1) et de son utilisation au service de la communication ;
- comprendre des textes et saisir des significations implicites ;
- produire plus spécifiquement un résumé et un texte argumentatif en respectant les normes orthographiques, grammaticales et textuelles ;

- développer un regard réflexif sur ses écrits en vue de les améliorer par l'exercice de la réécriture.

Contenu de l'AA Maîtrise de la langue française

Production de textes (résumé et texte argumentatif)

Compréhension de textes

(Re)découverte des normes orthographiques, grammaticales et textuelles

Méthodes d'enseignement

Maîtrise de la langue française : cours magistral, travaux de groupes, approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures, étude de cas, utilisation de logiciels

Supports

Maîtrise de la langue française : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Maîtrise de la langue française

www.ccdmd.qc.ca/fr/

CHERDON Chr. (2017). *Guide de grammaire française*. De Boeck.

Autres références communiquées en classe par l'enseignant.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Maîtrise de la langue française : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Maîtrise de la langue française :

Examen écrit (100 %). Trois parties doivent être validées : compréhension du texte (1), production écrite (2) et orthographe / syntaxe (3).

Année académique : **2024 - 2025**